

Proposition présentée par les députés:

M^{mes} et MM. Sami Kanaan, Antoine Droin, Pierre Guérini, Roger Deneys, Françoise Schenk-Gottret, Alberto Velasco, Jacques-Eric Richard, Alain Etienne, François Thion, Laurence Fehlmann-Bielle et Christian Brunier

Date de dépôt: 25 janvier 2005

Messagerie

Proposition de motion

En ville les casernes doivent laisser la place aux logements!

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- la pénurie aiguë de logements à Genève ;
- la nécessité de saisir toute opportunité de libérer des espaces adéquats pour la construction de logements, notamment dans des zones accessibles et à proximité des activités ;
- la forte transformation de l'organisation de l'Armée suisse et donc de ses besoins en espaces ;
- l'incongruité de consacrer des espaces urbains à des affectations militaires dans une société démocratique moderne ;
- l'actuel droit de superficie de l'Armée sur le territoire de la caserne des Vernets durant jusqu'en 2025 ;
- la vétusté de ces installations et les intentions de l'Armée d'en rediscuter son affectation dans un délai nettement plus rapproché ;
- l'excellente localisation de ce terrain pour y construire des logements, le cas échéant avec des activités sportives et culturelles et /ou des espaces verts,

invite le Conseil d'Etat

à présenter un rapport documenté sur les aspects suivants :

- les moyens possibles de mettre en œuvre une valorisation rapide des terrains affectés à la caserne des Vernets pouvant passer par une suppression ou un transfert de la caserne pour y construire dans les plus brefs délais du logement, notamment pour les personnes en formation ;
- l'état actuel des études sur le réaménagement du quartier des Acacias-Vernets ;
- les options que la Confédération est prête à envisager pour renoncer plus rapidement à l'usage de la caserne des Vernets.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Genève subit une crise de logement sans précédent. Le taux de vacance des logements est de 0,17%. Il n'a jamais été aussi bas. Cette pénurie aboutit à une augmentation importante des loyers lors de la conclusion des nouveaux baux. Selon les derniers chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique, un loyer trop cher constitue dans 24% des cas le motif d'une situation financière obérée.

La demande de logements en général, et de logements sociaux et économiques en particulier, est forte. Les demandes pendantes à la direction cantonale du logement augmentent très vite. Les électrices et électeurs ont clairement indiqué vouloir saisir toutes les occasions pour créer du logement, notamment en faveur des secteurs les plus touchés, et être prêts à payer le prix pour cela.

Le site de la caserne des Vernets est idéalement placé pour réaliser des logements au centre de la ville. Il s'inscrit dans une zone, celle des Acacias, dont l'affectation et l'urbanisation doivent être redessinées en fonction de l'évolution des besoins tant en matière d'activité que de logement. Une option particulière (mais non exclusive) serait d'y créer du logement notamment pour les personnes en formation, immatriculées à l'université ou dans d'autres institutions, et pour lesquelles la pénurie est particulièrement prononcée.

Dans le cadre de la réforme Armée XXI et des restrictions budgétaires, l'armée suisse se voit dans l'obligation de redéfinir son déploiement logistique, aussi à Genève. Dans le cadre de ses nouveaux objectifs l'armée sera certainement amenée, que l'on soit d'accord ou pas, à assumer des tâches de protection de la sécurité, notamment liées au risque terroriste. Il est certain que ce risque concerne avant tout l'aéroport, les organisations internationales et les missions. Or, il apparaît de manière évidente que ce risque se situe sur la rive droite et non sur la rive gauche au bord de l'Arve et à côté de la patinoire.

Par ailleurs, la caserne dans son état actuel n'est certainement pas l'instrument le plus performant et le plus rationnel pour accueillir des soldats, quel que soit le motif de leur séjour et l'utilisation de cette installation.

Compte tenu de l'ensemble de ce qui précède, il apparaît évident qu'avec un peu de volonté politique le canton de Genève peut récupérer la caserne avant la fin du bail conclu avec la Confédération jusqu'en 2025 et mettre en valeur les terrains avec une opération de création de logements s'inscrivant dans le réaménagement de cette zone.

Sous l'angle du financement du déplacement de la caserne, par exemple vers un site situé dans le périmètre de l'aéroport, qui pourrait être partiellement à la charge de la Confédération vu les impératifs de protection accrue que nécessite la Genève internationale, le canton pourrait trouver les ressources dans le cadre de la valorisation avec des partenaires publics et privés des terrains de la caserne sans devoir chercher d'importants autres financements, selon le modèle en cours dans la valorisation des terrains ferroviaires des Eaux-Vives et de Chêne-Bourg pour le financement fédéral du CEVA.

Relevons que le dépôt de cette motion s'accompagne du dépôt d'une intervention similaire au Conseil national, cosignée par des élus politiques de tous bords pour aborder aussi bien le cas des Vernets que d'autres périmètres militaires situés au centre de villes suisses, ainsi que par un texte similaire au Conseil municipal de la Ville de Genève, commune d'implantation de ce site.

C'est pourquoi nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette motion.